



H.B.M

Audit & Révision

Société de Commissariat aux Comptes

Siège social et bureaux

9, rue Pierre Simon de Laplace

BP 35032

57071 METZ Cedex 03

Tél. 03 87 66 77 33

Fax 03 87 56 05 73

E-mail : hbm@lorgec.fr

Richard GAUTHROT

Arnaud BERNARD

Virgile DEBS

Véronique MELZER

COMMISSAIRES

AUX COMPTES INSCRITS

ASSOCIATION WELFARM

Siège social

176 Avenue André Malraux

57000 METZ

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION

DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 / 12 / 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS



METZ ■ NANCY ■ TOUL ■ EPINAL ■ LUXEMBOURG

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES AU CAPITAL DE 93 000 €
INSCRITE PRÈS DE LA COUR D'APPEL DE METZ

R.C.S. METZ TI 537 613 572 – SIRET 537 613 572 00016 – NAF 6920 Z – TVA N° FR 00 537 613 572
BPLC 14707 00101 0321000443 89 – IBAN FR 76 1470 7001 0103 4210 0044 389 – BIC CCBPFRPPMTZ

Aux adhérents de l'association WELFARM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association WELFARM relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Exercice Professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 01 Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'application du règlement n° 2018-06, relatif à la réécriture du plan comptable général applicable aux associations à compter de l'exercice 2020,
- La correcte valorisation et comptabilisation des opérations liées aux legs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



H.B.M.
AUDIT & REVISION

Société de Commissariat aux Comptes

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



H.B.M.
AUDIT & REVISION

Société de Commissariat aux Comptes

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 06 Juin 2024

Virgile DEBS

HBM AUDIT ET REVISION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Véronique MELZER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 508	3 592	1 916	3 017	-1 102	-36.51
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	329 433		329 433	329 433		
	Constructions	3 105 069	1 224 708	1 880 361	1 922 941	-42 580	-2.21
	Installations techniques Matériel et outillage	438 750	253 328	185 422	180 169	5 253	2.92
	Immobilisations corporelles en cours	8 957		8 957	35 496	-26 539	-74.77
	Avances et acomptes	1 935		1 935	9 570	-7 635	-79.78
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>	627 283		627 283	167 000	460 283	275.62	
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	258		258	288	-30	-10.42	
Total I	4 517 192	1 481 628	3 035 564	2 647 914	387 650	14.64	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations	560 229		560 229	348 229	212 000	60.88
	Autres	41 198		41 198	64 508	-23 310	-36.14
	Valeurs mobilières de placement	388 678		388 678	385 384	3 294	0.85
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 032 637		2 032 637	2 004 807	27 830	1.39
Charges constatées d'avance (2)	100 843		100 843	95 584	5 259	5.50	
Total II	3 123 585		3 123 585	2 898 512	225 073	7.77	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 640 777	1 481 628	6 159 149	5 546 426	612 723	11.05	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité		4 464 347		4 238 263	226 084	5.33	
Autres							
Report à nouveau		155 363		155 363			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		-412 786		226 084	-638 870	-282.58
	Situation nette (sous total)		4 206 924		4 619 710	-412 786	-8.94
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement		8 054		8 532	-478	-5.61
	Provisions réglementées						
	Total I		4 214 978		4 628 242	-413 264	-8.93
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		1 187 512		515 229	672 283	130.48
	Fonds dédiés		201 737		85 207	116 530	136.76
	Total II		1 389 249		600 436	788 813	131.37
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		373 232		158 477	214 755	135.51
	Dettes des legs ou donations		34 469		5 002	29 468	589.17
	Dettes fiscales et sociales		147 220		149 269	-2 049	-1.37
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie				5 000	-5 000	-100.00
	Produits constatés d'avance						
	Total IV		554 922		317 748	237 174	74.64
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		6 159 149		5 546 426	612 723	11.05

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

554 922 317 748

b2a audit et conseil



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	13 567		14 363		-796	-5.54
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	19 263		15 120		4 143	27.40
Ventes de dons en nature	15				15	
Ventes de prestations de service	9 851		10 839		-988	-9.11
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	45		1 328		-1 283	-96.61
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public	2 197 450		2 069 839		127 612	6.17
Dons manuels						
Mécénats	5 000		7 000		-2 000	-28.57
Legs, donations et assurances-vie	335 243		830 763		-495 520	-59.65
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 666		2 190		-525	-23.96
Utilisations des fonds dédiés	16 709		16 709			
Autres produits	13 956		22 323		-8 367	-37.48
Total I	2 612 764		2 990 473		-377 709	-12.63
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	2 296		4 473		-2 177	-48.66
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 441 909		1 420 669		21 240	1.50
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	77 305		75 091		2 214	2.95
Salaires et traitements	854 478		859 070		-4 593	-0.53
Charges sociales	262 049		263 237		-1 188	-0.45
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	220 036		186 972		33 064	17.68
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	133 239				133 239	
Autres charges	52 801		46 487		6 314	13.58
Total II	3 044 113		2 856 000		188 112	6.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-431 349		134 472		-565 821	-420.77

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023 12		31/12/2022 12	
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	29 345	6 350	22 995	362.14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	29 345	6 350	22 995	362.14
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		34	-34	-100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV		34	-34	-100.00
2. Résultat financier (III-IV)	29 345	6 315	23 030	364.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-402 004	140 788	-542 791	-385.54
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	642	1 538	-896	-58.24
Sur opérations en capital	5 998	93 978	-87 980	-93.62
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	6 641	95 517	-88 876	-93.05
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		3 194	-3 194	-100.00
Sur opérations en capital	15 448	4 752	10 696	225.06
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	15 448	7 946	7 502	94.41
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-8 807	87 571	-96 378	-110.06
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 975	2 274	-299	-13.15
Total des produits (I+III+V)	2 648 750	3 092 339	-443 589	-14.34
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 061 536	2 866 255	195 281	6.81
5. EXCEDENT OU DEFICIT	-412 786	226 084	-638 870	-282.58



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 159 148.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 612 764.01 Euros et dégageant un déficit de -412 785.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'association WELFARM, créée en 1994 agit pour améliorer les conditions de vie des animaux d'élevage et pour une meilleure intégration du bien-être animal au quotidien (élevage, transport, abattage).

Association dont la mission est reconnue d'utilité publique, WELFARM agit uniquement grâce à la générosité du public (dons, parrainage d'animaux, legs, donations et assurances-vies).

Grâce aux 29 400 donateurs, aux salariés et aux bénévoles, l'association s'engage dans les missions suivantes :

- combattre l'élevage industriel et ses dérives,
- incite les professionnels de l'élevage de l'agroalimentaire et de la distribution à prendre en compte le bien-être animal dans leurs pratiques,
- sensibilise au respect des animaux d'élevage et à une consommation plus responsable,
- contribue à faire respecter et évoluer la législation en intervenant auprès des pouvoirs publics, des élus et des instances européennes,
- recueille au sein de la ferme refuge et éducative, "la hardonnerie", des animaux en souffrance.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

En application du règlement n°2018-06, les legs sont comptabilisés à l'actif dès la date d'acceptation.

Les assurances-viesne sont comptabilisées qu'à la date d'encaissement.

Les legs sont ainsi comptabilisés à l'actif en fonction de leur nature (biens destinés à être vendus, à être conservés ou liquidités) dans les comptes 240xxxx, 21xxxx ou 461xxxx.

Informations générales complémentaires

L'entité appelle des cotisations auprès de ses membres. Le fait générateur retenu est l'encaissement.

(art. 142-1 règlement ANC n°2018-06)

Détail de la rubrique des produits et charges afférents aux assurances-vies, legs et donations reçus par l'entité : (art. 431-8 règlement ANC n°2018-06)

Produits

Montant perçu au titre d'assurances-vies	275 859€
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	460 283€
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0€
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	40 456€
Autres produits sur legs ou donations	271 384€

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

0€



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0€
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	- 712 739€
SOLDE DE LA RUBRIQUE AU COMPTE DE RESULTAT =	335 243€

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 508		
TOTAL	5 508		
Terrains	329 433		
Constructions sur sol propre	2 264 282		40 658
Installations générales agencements aménagements des constructions	734 218		86 601
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 147		3 006
Installations générales agencements aménagements divers	49 178		3 357
Matériel de transport	135 087		45 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	143 416		17 791
Emballages récupérables et divers	167 000		460 283
Immobilisations corporelles en cours	35 496		51 557
Avances et acomptes	9 570		
TOTAL	3 929 826		708 895
Prêts, autres immobilisations financières	288		
TOTAL	288		
TOTAL GENERAL	3 935 622		708 895



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 508	
TOTAL				
Terrains			329 433	
Constructions sur sol propre		16 471	2 288 469	
Installations générales agencements aménagements constr.		4 220	816 600	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			65 152	
Installations générales agencements aménagements divers			52 535	
Matériel de transport		18 768	161 960	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 104	159 102	
Emballages récupérables et divers			627 283	
Immobilisations corporelles en cours	78 096	0	8 957	
Avances et acomptes	7 635	0	1 935	
TOTAL	85 731	41 564	4 511 426	
Prêts, autres immobilisations financières		30	258	
TOTAL		30	258	
TOTAL GENERAL	85 731	41 594	4 517 192	

*** Précision : Le compte 240xxx relatif aux biens reçus par legs et destinés à être cédés apparait dans la rubrique "Emballages récupérables et divers".**

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 491	1 102		3 592
Constructions sur sol propre		797 814	96 154	4 746	889 222
Installations générales agencements aménagements constr.		277 745	58 238	497	335 486
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		43 618	6 957		50 575
Installations générales agencements aménagements divers		19 529	4 800		24 328
Matériel de transport		54 648	30 772	18 768	66 651
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		91 863	22 015	2 104	111 774
TOTAL		1 285 217	218 934	26 116	1 478 036
TOTAL GENERAL		1 287 708	220 036	26 116	1 481 628
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 102				
Constructions sur sol propre	96 154				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	58 238				
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 957				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 800				
Matériel de transport	30 772				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 015				
TOTAL	218 934				
TOTAL GENERAL	220 036				



Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Réserves	4 238 263			226 084				4 464 347
Report à nouveau	155 363							155 363
Excédent ou déficit de l'exercice	226 084	-226 084				412 786		-412 786
Subventions d'investissement	8 532					478		8 054
TOTAL	4 628 242	-226 084		226 084		413 264		4 214 978



Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Ressources liées à la générosité du public	85 207	133 239	16 709			201 737	
TRAVAUX BUREAU FERME (150 000 euros)	85 207		16 709			68 498	
TRAVAUX GARENNE LAPINS		133 239				133 239	
TOTAL	85 207	133 239	16 709			201 737	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	258		258
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 345	9 345	
Débiteurs divers	592 082	592 082	
Charges constatées d'avance	100 843	100 843	
TOTAL	702 528	702 270	258

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	373 232	373 232		
Personnel et comptes rattachés	65 083	65 083		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 551	67 551		
Impôts sur les bénéfices	1 975	1 975		
Autres impôts taxes et assimilés	12 611	12 611		
Autres dettes	34 469	34 469		
TOTAL	554 922	554 922		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 25 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	21 548
Disponibilités	18 182
Total	39 731

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 751
Dettes fiscales et sociales	94 080
Total	134 831

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	100 843
Total	100 843

Subventions d'équipement

En 2014, il a été attribué 11 960,72 euros de subvention au titre des investissements du projet de la ferme. Celle-ci est réintégrée au compte de résultat au même rythme que les amortissements correspondants.

Sur l'exercice 2023, le montant porté en compte de résultat est de 478,43 euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	21
Total	28

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions des bénévoles de 17 491 euros ont été valorisées sur la base du taux horaire du SMIC chargé et ont été décomposées ainsi :

- service donateurs : 174 heures représentant un montant de 2 549 euros
- projet ferme : 250 heures représentant un montant de 3 662 euros
- campagnes : 770 heures représentant un montant de 11 280 euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 188 euros ttc au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

Les engagements de l'entreprise en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Au 31/12/2023, le montant des engagements de fin de carrière a été évalué à 28 808 euros.

La valeur de la dette actuarielle a été calculée sur la base du départ volontaire du salarié à l'âge de 65 ans en intégrant les paramètres liés aux hypothèses (taux d'actualisation, table de mortalité, âge théorique de départ en retraite), conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables.





FONDS DEDIES LIES A LA GENEROISITE DU PUBLIC	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	Ecart exercice 2023/2022
DEBUT D'EXERCICE	85 207	101 916	-16 709
(-) Utilisation	-16 709	-16 709	0
(+) Report	0	133 239	133 239
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROISITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	201 737	85 207	116 530

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	Ecart exercice 2023/2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE	14 942	25 543	-10 601
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	14 942	25 543	-10 601
Réalisées en France	14 942	25 543	-10 601
Réalisées à l'étranger	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 549	1 626	923
FONDS	2 549	1 626	923
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	0	0
TOTAL	17 491	27 169	-9 678
RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	Ecart exercice 2023/2022
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROISITE DU PUBLIC	17 491	27 169	-9 678
Bénévoles	17 491	27 169	-9 678
Prestations en nature	0	0	0
Dons en nature	0	0	0
TOTAL	17 491	27 169	-9 678

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROISITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 530 109	2 897 092	-366 983
(-) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	-339 445	375 730	-715 176
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	27 537	-91 294	118 831
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROISITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 897 092	2 430 068	467 024

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	Ecart exercice 2023/2022
1 - MISSIONS SOCIALES	1 674 074	1 528 221	145 854
1.1. réalisées en France	1 674 074	1 528 221	145 854
- Actions réalisées par l'organisme	1 674 074	1 528 221	145 854
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0	0
1.2. Dont actions réalisées à l'étranger	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	721 353	749 502	-28 149
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	721 353	749 502	-28 149
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	0	0	0
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	450 755	432 747	18 008
TOTAL DES EMPLOIS	2 846 183	2 710 469	135 714
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	133 239	0	133 239
EXCEDENT DE LA GENEROISITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	375 730	-375 730
TOTAL GENERAL	2 979 422	3 086 199	-106 778
RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	Ecart exercice 2023/2022
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROISITE DU PUBLIC	2 623 268	2 623 268	0
1.1. Contributions sans contrepartie	13 567	13 567	0
1.2. Dons, legs et mécénats	2 538 335	2 907 768	-369 432
- Dons manuels	0	0	0
- Dons réalisés par l'organisme	0	0	0
- Legs, donations et assurances-vie	335 885	830 929	-495 044
- Médécins	5 000	7 000	-2 000
- Autres ressources liées à la générosité du public	71 365	147 360	-75 995
2 - REPRIS DES PROVISIONS	0	0	0
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	16 709	16 709	0
DEFICIT DE LA GENEROISITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	339 445	0	339 445
TOTAL GENERAL	3 066 199	3 086 199	-106 778

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022		ECART EXERCICE 2023/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 623 268	2 623 268	3 069 491	3 069 491	-446 223	-446 223
1.1 Cotisations sans contrepartie	13 567	13 567	14 363	14 363	-796	-796
1.2 Dons, legs et mécénat	2 538 335	2 538 335	2 907 768	2 907 768	-369 432	-369 432
- Dons manuels	2 197 450	2 197 450	2 069 839	2 069 839	127 612	127 612
- Legs, donations et assurances-vie	335 885	335 885	830 929	830 929	-495 044	-495 044
- Mécénat	5 000	5 000	7 000	7 000	-2 000	-2 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	71 365	71 365	147 360	147 360	-75 995	-75 995
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0		0	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public						
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	8 773		6 140		2 634	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - UTILISATIONS DES FOND DEDIES ANTERIEURS	16 709	16 709	16 709	16 709	0	0
TOTAL	2 648 750	2 639 976	3 092 339	3 086 199	-443 589	-446 223
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - MISSIONS SOCIALES	1 743 432	1 674 074	1 647 616	1 528 221	95 816	145 854
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme	1 743 432	1 674 074	1 647 616	1 528 221	95 816	145 854
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FOND	722 236	721 353	757 572	749 502	-35 336	-28 149
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	722 236	721 353	757 572	749 502	-35 336	-28 149
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	460 654	450 755	458 781	432 747	1 873	18 008
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0		0		0	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	1 975		2 286		-311	
6 - REPORTS EN FOND DEDIES DE L'EXERCICE	133 239	133 239	0	0	133 239	133 239
TOTAL	3 061 536	2 979 422	2 866 255	2 710 469	195 281	268 953
EXCEDENT OU DEFICIT	-412 786	-339 445	226 084	375 730	-638 870	-715 176
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	17 491	17 491	27 169	27 169	-9 678	-9 678
Bénévolat	17 491	17 491	27 169	27 169	-9 678	-9 678
Prestations en nature						
Dons en nature						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0		0		0	
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	17 491	17 491	27 169	27 169	-9 678	-9 678
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	14 942	14 942	25 543	25 543	-10 601	-10 601
Réalisées en France	14 942	14 942	25 543	25 543	-10 601	-10 601
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FOND	2 549	2 549	1 626	1 626	923	923
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL	17 491	17 491	27 169	27 169	-9 678	-9 678



**ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES
PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'ANNEE 2023**

ETAT DU CONTRIBUTEUR	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES EN €
ALLEMAGNE	920,00
ANDORRE	195,00
AUSTRALIE	59,72
AUTRICHE	30,00
BELGIQUE	5 345,00
BULGARIE	48,00
CAMEROUN	108,00
CANADA	319,91
ESPAGNE	170,00
ETATS-UNIS	1 263,00
GRECE	70,00
ISRAEL	100,00
ITALIE	845,00
JAPON	84,52
LUXEMBOURG	4 969,00
MAROC	120,00
MONACO	50,00
PAYS-BAS	80,00
ROYAUME-UNI	1 739,00
SUEDE	60,00
SUISSE	5 578,96
URUGUAY	105,00
TOTAL	22 260,11

